

CORPORATE EVENT NOTICE: Garantie de cours semi centralisée
L'INVENTORISTE
PLACE: Paris
AVIS N° : PAR_20090727_03822_ALT
DATE: 27/07/2009
MARCHÉ: Alternext

- Calendrier de la garantie de cours visant les actions de la société et conditions de réalisation de l'offre.

- Reprise de la cotation des actions.

Le 27/07/2009, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître que la garantie de cours de la société KAMINO, visant les actions L'INVENTORISTE, sera ouverte le 28/07/2009 et que la date de clôture de l'offre est fixée au 24/08/2009.

Calendrier de l'offre et conditions de réalisation

1- Il est rappelé que la garantie de cours est présentée par DEXIA SECURITIES FRANCE agissant pour le compte de la société KAMINO dont le siège social est 148 boulevard Haussman 75008 Paris.

L'initiateur détient déjà 1 242 578 actions représentant 94.67 % du capital et des droits de vote de L'INVENTORISTE, société anonyme au capital composé de 1 312 500 actions de 0,20 EUR nominal, inscrites sur Alternext (code ISIN FR0010082305 - mnémonique ALIVT).

2 - DEXIA SECURITIES FRANCE, agissant pour le compte de KAMINO, s'est engagée irrévocablement à acquérir, du 28/07/2009 au 24/08/2009 inclus au prix unitaire de 24 EUR par action, toutes les actions L'INVENTORISTE qui seraient présentées à la vente.

3 - L'Initiateur prendra en charge, avec un maximum de 150 € HT par dossier, les frais de courtage des vendeurs dans la limite de 0.30 % du montant de la négociation majoré de la TVA afférente.

DEXIA SECURITIES FRANCE recevra toutes les demandes de remboursement des frais des intermédiaires financiers, durant un délai de 30 jours calendaires à compter de la clôture de l'offre. Passé ce délai, le remboursement de ces frais ne sera plus effectué.

En application de la Décision générale du Conseil des Marchés Financiers n° 98-25 du 18 novembre 1998 :

- seuls peuvent bénéficier de cette mesure les propriétaires d'actions L'INVENTORISTE dont les titres seront inscrits en compte à la date du 27/07/2009, veille de l'ouverture de l'offre,

- cette prise en charge s'effectuera uniquement dans le cadre de la procédure de semi-centralisation des

ordres de vente décrite ci-après :

N.B. : Les propriétaires d'actions L'INVENTORISTE, désireux de répondre à l'offre publique devront préciser à leurs intermédiaires, en transmettant leurs ordres de vente, s'ils optent pour la cession de leurs titres au prix de 24 EUR par action:

- soit sur le marché sans prise en charge par l'initiateur des frais de négociation ;
- soit dans le cadre de l'offre semi-centralisée avec prise en charge par l'initiateur des frais de négociation.

a) du 28/07/2009 au 24/08/2009 inclus, les propriétaires d'actions L'INVENTORISTE désireux de céder leurs titres en bénéficiant des conditions de remboursement des frais de négociation proposées par l'initiateur, devront faire parvenir aux intermédiaires financiers de leur choix un ordre de vente par lequel ils leur donnent ordre de céder leurs titres au prix unitaire de 24 EUR par action dans le cadre de la garantie de cours semi-centralisée.

Les ordres présentés en réponse à l'offre semi-centralisée seront irrévocables.

b) le 25/08/2009:

- à 16 heures au plus tard, les membres du marché devront saisir dans SCORE leur dépôt en utilisant le formulaire disponible (quantité d'actions L'INVENTORISTE présentées à l'offre semi centralisée, cette quantité comprenant les ordres de leurs clients directs et ceux des intermédiaires financiers qui les ont désignés).

Après 16h, aucune modification ni aucune nouvelle saisie n'est possible.

- à partir de 16 heures, Euronext procédera au dépouillement des ordres de vente des titres L'INVENTORISTE. Elle communiquera au membre du marché acheteur DEXIA SECURITIES FRANCE un état récapitulatif des membres du marché vendeurs et le nombre de titres cédés par chacun d'eux.

- dans l'après-midi, les membres du marché procéderont au dépouillement des ordres et à l'inscription au répertoire officiel.

c) le 28/08/2009, les règlements et livraisons seront effectués au moyen du service de livraison par accord bilatéral (SLAB), d'une part entre les membres du marché vendeurs et le membre du marché acheteur, DEXIA SECURITIES FRANCE (affilié 551), d'autre part entre les membres du marché et les intermédiaires collecteurs d'ordres. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 27/08/2009 à 12 heures. Les instructions auront comme date de négociation la date de dépouillement de la garantie de cours semi-centralisée, soit le 25/08/2009.

Il est rappelé que les ordres présentés dans le cadre de l'offre semi-centralisée sont irrévocables et qu'en conséquence, le 28/08/2009, jour de règlement/livraison, chaque membre devra livrer le nombre d'actions présentées.

Contact Euronext Paris (problème technique ou demande d'accès) : Patricia Drouet - 33 (0) 1 49 27 18 04 - pdrouet@nyx.com

Toute demande de nouvel accès à SCORE doit être envoyée à pdrouet@nyx.com au plus tard 3 jours de bourse avant le jour de la semi- centralisation

d) L'Autorité des Marchés Financiers fera connaître le résultat de la garantie de cours par un avis publié au plus tard le 31/08/2009.

4 - Offre de rachat.

Dans l'hypothèse où le seuil de 95% des droits de vote de la Société serait atteint par KAMINO à l'issue de la Garantie de cours, KAMINO procédera à une offre de rachat volontaire au prix de 24 EUR par action, conformément à l'article 5 des Règles de marché d'Alternext.

A l'issue de cette offre, les actions L'INVENTORISTE seront radiées d'Alternext. Un nouvel avis sera publié pour faire connaître le calendrier de l'éventuelle offre de rachat.

Reprise de cotation

La cotation des actions L'INVENTORISTE ci-dessous sera reprise sur Alternext dans les conditions suivantes :

Reprise des cotations:	28/07/2009
Motif:	Ouverture de la garantie de cours.
Purge du carnet d'ordres:	à l'issue de la séance de bourse du 27/07/2009
Renouvellement des ordres:	28/07/2009
Ordres à renouveler:	Nouveaux ordres des clients

Libellé: INVENTORISTE
ISIN: FR0010082305 Code Euronext: FR0010082305
Mnémonique: ALIVT

Suspension de cotation

La cotation des actions L'INVENTORISTE ci-dessous est suspendue sur Alternext dans les conditions suivantes :

Suspension:	25/08/2009
Motif:	Semi-centralisation de la garantie de cours.

Libellé: INVENTORISTE
Code ISIN: FR0010082305 Code Euronext: FR0010082305
Mnémonique: ALIVT

CORPORATE EVENT NOTICE: Semi-centralized standard offer
L'INVENTORISTE
LOCATION: Paris
NOTICE: PAR_20090727_03822_ALT
DATE: 27/07/2009
MARKET: Alternext

- Timetable for the standard offer of securities in the Company and terms of the offer.

- Resumption of the quotation.

On 27/07/2009, the Autorité des Marchés Financiers has announced that the standard offer made by KAMINO for L'INVENTORISTE shares will open on 28/07/2009 and will close on 24/08/2009.

Timetable and terms of the offer

1 - The standard offer is presented by DEXIA SECURITIES FRANCE, acting on behalf of KAMINO, with registered office at 148 boulevard Haussman 75008.

The bidder holds 1,242,578 shares, representing 94.67% of the capital and of the voting rights in L'INVENTORISTE, société anonyme whose capital comprises 1,312,500 shares (EUR 0.20 par) that are admitted to Alternext (ISIN code FR0010082305 - Symbol ALIVT).

2 - DEXIA SECURITIES FRANCE, acting on behalf of KAMINO, has undertaken to acquire, between 28/07/2009 until 24/08/2009 inclusive, all the existing shares, not already held, at a price of 24 euros.

3 - The bidder will be responsible for brokerage costs plus VAT totalling up to 0.30% of the total value of the trade and put an upper limit at 150 EUR per file before tax.

Pursuant to general resolution 98-25 of the Conseil des Marchés Financiers of 18 November 1998:

- this will apply only to L'INVENTORISTE shareholders whose securities have been registered by DEXIA SECURITIES France, the day before the offer commences,

- responsibility for fees shall apply only to the semi-centralisation of the sell orders described hereunder:

N.B.: L'INVENTORISTE shareholders who wish to respond to the offer should inform their intermediaries, when sending their sell orders, that they wish to sell their shares at a price of EUR 24 per share:

- on the market, where the initiator will not be responsible for trading charges;

- under the semi-centralised offer, where the initiator will be responsible for trading charges.

a) Between 28/07/2009 and 24/08/2009 inclusive, L'INVENTORISTE shareholders who wish to sell their securities while receiving reimbursement of the initiator's trading fees should instruct their intermediaries to sell their securities at a price of EUR 24 per share under the semi-centralised standard offer.

Orders submitted in response to the semi-centralised offer are irrevocable.

b) 25/08/2009:

- by 4 pm, market members should enter in SCORE a general order for the sale of L'INVENTORISTE securities at a price of EUR 24 per share; this will include the orders they have received from their direct clients and also those received from intermediaries.

After 4 pm, it is no longer possible to modify an order or to enter a new order.

- commencing 4 pm, Euronext will start sorting the orders for the sale of L'INVENTORISTE securities and will send DEXIA SECURITIES FRANCE, the purchasing market member, a list of market members who are selling and the number of securities each is selling.

- in the afternoon, market members will sort and officially record orders.

In case of technical problem : contact Patricia Drouet - 33 (0) 1 49 27 18 04 - pdrouet@nyx.com

Request for a new access to SCORE must be sent to pdrouet@nyx.com 3 trading days before the semi-centralization at the latest.

c) 28/08/2009, settlement and delivery by the Service de livraison par accord bilatéral (SLAB), involving the market members who are selling and DEXIA SECURITIES FRANCE (affiliate 551), the market member who is buying, and involving market members and intermediaries who have received the orders. All SLAB instructions should be entered in the system by 12:00 on 27/08/2009. The trading date given on instructions will be the date on which the semi-centralised simplified purchase offer was sorted, i.e. 25/08/2009.

It is reminded that the orders submitted in response to the semi-centralised offer are irrevocable and that as a consequence, 28/08/2009, day of settlement and delivery, every member will have to deliver the number of presented actions.

d) The Autorité des Marchés Financiers will announce the result of the offer in an Avis published at the latest on 31/08/2009.

4) Repurchase offer.

If the 95% threshold of the company's voting rights were reached by KAMINO at the end of the standard offer, KAMINO will proceed to a buy-back offer at 24 EUR per share, according to article 5 of Alternext rules. At the end of this offer, L'INVENTORISTE shares will be delisted from Alternext. A new notice will be published to disclose the next calendar of the eventual buyback offer.

Trading resumption

Trading on ordinary shares referenced below issued by L'INVENTORISTE will resume on Alternext into the following conditions:

Trading resumption	28/07/2009
Reason	Opening of the standard offer.
Cancellation of orders	at the end of the trading session on 27/07/2009
Orders to be renewed date	28/07/2009
Orders to be renewed	New clients orders

INVENTORISTE

Designation: INVENTORISTE
ISIN: FR0010082305 Euronext code: FR0010082305
Symbol: ALIVT

Trading suspension

Trading on ordinary shares below issued by L'INVENTORISTE is suspended on Alternext into the following conditions:

Suspension:	25/08/2009
Reason:	Semi-centralisation of the standard offer.

INVENTORISTE

Designation: INVENTORISTE
ISIN code: FR0010082305 Euronext code: FR0010082305
Symbol: ALIVT
